

Mitteilungen

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Zeitschrift für Agrarwirtschaft und Agrarsoziologie = Économie et sociologie agraires**

Band (Jahr): **3 (1975)**

Heft 5

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

MITTEILUNGEN

1. Berichterstattungen

P. Sauvain: Colloque du CENECA,
Paris, 26. - 28. février 1975

Ce colloque international, organisé dans le cadre du Salon International de l'Agriculture de Paris à la demande du ministre de l'Agriculture, réunit les représentants des organismes de recherches, des associations professionnelles, des gouvernements des pays des cinq continents, ainsi que des institutions internationales.

Aperçu sur l'objet des séances:

1ère séance : Les problèmes alimentaires mondiaux, exposé et analyse des conclusions émises aux conférences internationales de Bucarest (17-30.8.74) et de Rome (5-16.11.74).

2-3e séance : Analyse du phénomène alimentaire
- a) les problèmes agricoles
- b) les problèmes de l'industrie alimentaire
- c) les problèmes socio-économiques de l'alimentation.

4ème séance : Relations entre l'alimentation et la santé publique.

5ème séance : Politiques alimentaires et plan national de développement

6ème séance : Rôle et responsabilités du producteur.

Compte-rendu sous la forme de constatations et de propositions.

Constatation 1:

Résultats des Conférences de Bucarest sur la population et de Rome sur l'alimentation.

La population mondiale augmente plus rapidement que la production alimentaire. Seuls 30% des habitants des pays en voie de développement disposent d'une alimentation diversi-

fiée. Sur 165'000 morts par jour dans le monde, on compte 10'000 morts de faim et malnutrition. Cette tendance s'est aggravée au cours des dix dernières années et devrait d'accentuer encore pendant les quinze années à venir. Dans les pays développés, en 1985, la demande en produits alimentaires sera couverte à raison de 150%; par contre, dans les pays en voie de développement, la demande ne sera couverte qu'à 70% par la production. Le transfert de produits alimentaires devrait permettre théoriquement d'assurer le minimum vital à chaque homme; ce transfert est pour des raisons politiques, techniques, économiques et sociales difficilement réalisable. Il n'y a qu'à penser à la dépendance accrue que cela signifie pour les pays du tiers monde face aux pays développés.

En 1974, on constate une faim chronique dans les pays en voie de développement et des pénuries nouvelles dans les pays développés à la suite de mauvaises moussons, de mauvaises récoltes, de la baisse des stocks et de la hausse des prix.

Constatation 2:

Dans les pays en voie de développement, c'est la population agricole, les producteurs, qui est la plus mal nourrie. La malnutrition est responsable du sous-développement du cerveau, entraîne un manque de vitalité, de capacité de travail, d'initiative, de responsabilité qui entretiennent le cycle de sous-développement. On est en train de créer ainsi une sous-race humaine.

Le premier objectif de la politique alimentaire doit viser à l'amélioration des conditions nutritionnelles de ces personnes-là et cela n'est possible que par le passage d'une agriculture orientée vers l'exportation de produits agricoles industrielles à une agriculture orientée vers les cultures vivrières.

La politique d'exportation a été la voie la plus facile à suivre après l'accès à l'indépendance des pays du tiers-monde. Cependant, si elle a pu être un succès sur le plan technique, et du point de vue de la balance des paiements, elle est responsable de la dégradation des possibilités alimentaires

des populations autochtones.

Constatation 3:

Il n'est aujourd'hui pas pensable de limiter efficacement la croissance démographique; les jeux sont faits pour les 20 prochaines années et il faut s'attendre au doublement de la population tous les 35 ans. On prévoit 10 milliards d'hommes en 2100.

Pour voir se stabiliser le nombre des hommes, deux générations sont nécessaires.

L'humanité est donc forcée d'augmenter sa production alimentaire par la mise en culture de nouvelles terres et par l'intensification de la production. Toutes les mesures pour conserver les sols doivent être prises pour éviter la disparition d'un capital que les hommes ne peuvent plus se permettre de gaspiller.

Actuellement, l'augmentation de la production alimentaire ne peut être envisagée que dans les pays développés. Il faut produire plus et atteindre un niveau de surproduction apparente pour donner toute sécurité à la satisfaction des besoins, cela à un prix rémunérateur. Par ailleurs, on ne doit désormais plus parler de surplus, mais de réserves. Le transfert d'aliments vers les pays en voie de développement et l'aide alimentaire ne sont cependant utiles que pour autant qu'ils se fassent de façon suivie.

Constatation 4:

Une production alimentaire bon marché, tel que ce fut le cas jusque vers les années 1970, n'est plus possible aujourd'hui, car l'augmentation du prix des facteurs de production, l'inflation aidant, dépasse l'augmentation de productivité atteinte dans l'agriculture.

Une révision des prix agricoles vers la hausse est une absolue nécessité actuellement.

Constatation 5:

La responsabilité de l'amélioration du problème alimentaire dans le monde n'est pas seulement entre les mains des producteurs et des spécialistes de la nutrition. Elle est avant

tout dans les mains des responsables politiques à l'échelon national et international: politique alimentaire et sanitaire, développement agricole, échanges internationaux.

Proposition 1:

Ce que les pays développés doivent faire pour les pays en voie de développement c'est mettre à leur disposition leur technologie pour la production et la transformation des produits agricoles, ainsi que se charger de former les cadres capables de mener à bien une politique alimentaire. Ces actions ne doivent pas être utilisées comme moyen de pression comme l'est l'aide alimentaire.

Proposition 2:

Les producteurs, et non seulement les gouvernements, doivent posséder une information aussi exacte que possible sur l'évolution de la situation alimentaire nationale et mondiale, la variation des stocks et les pronostiques de production.

Proposition 3:

Il faut aider les producteurs des pays en voie de développement à s'organiser, afin qu'ils soient en mesure de jouer un rôle par leur participation efficace à la réalisation de la politique alimentaire mise en place par les gouvernements.

Au niveau international, les producteurs doivent aussi être représentés dans les instances internationales si on veut qu'ils puissent prendre leurs responsabilités dans l'application des décisions qui y sont prises.

Proposition 4:

Ce n'est pas l'agriculteur seul qui est concerné par le problème de la production alimentaire, mais tout le groupe rural qui est seul capable d'être une cellule de développement; c'est lui que les politiques de développement doivent s'appliquer à soutenir.

Proposition 5:

Le libéralisme économique n'est pas de mise dans les échanges agricoles internationaux si on veut améliorer la situation alimentaire des hommes; il faut organiser les marchés.

L'amélioration du commerce mondial des denrées agricoles passe par la garantie d'accès au marché pour les produits des pays en voie de développement et par l'assurance de la sécurité de l'approvisionnement d'autre part. Un premier pas a été franchi avec la signature de l'accord de Lomé entre la CEE et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique.

Generalversammlung vom 5. März 1975 in Chur

Neben den üblichen Geschäften wurde insbesondere über die Jahrestagung 1976 diskutiert. Es wurde beschlossen, am ersten Tag wieder neuere agrarwirtschaftliche Forschungsarbeiten vorzustellen. Am zweiten Tag soll auf Grund der Mehrheit der Anwesenden das Thema "Landwirtschaftliche Betriebsformen" i.w.S. behandelt werden.

Die Zeitschrift soll im gewohnten Rahmen (2-3 Nummern/Jahr) weitergeführt werden.

Jahrestagung 1976

Die Jahrestagung 1976 wird am 25./26. März im Raume Aarau stattfinden. Reservieren Sie sich diese zwei Tage!

Mitgliederbestand

Ende Mai 1976 zählte unsere Gesellschaft 177 Mitglieder.